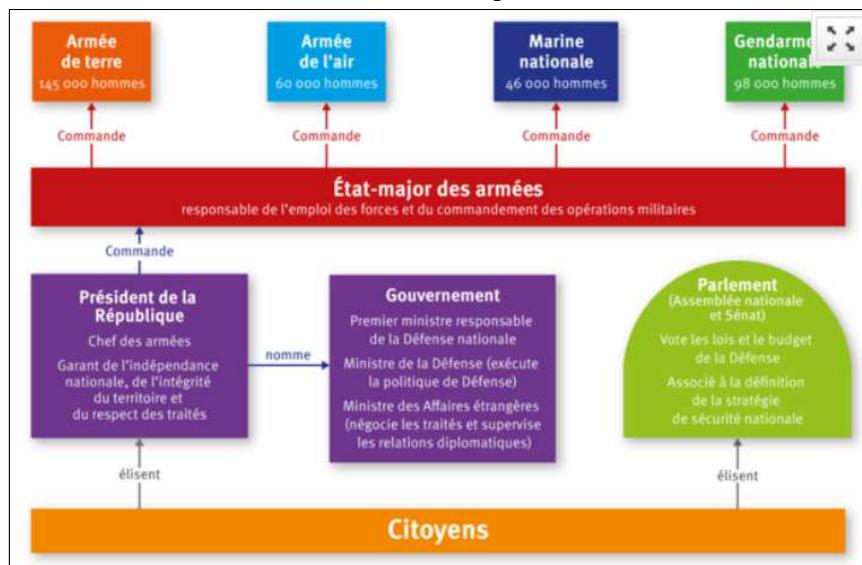


La défense et l'action internationale de la France

I/ De nouvelles menaces à l'échelle internationale

Le monde actuel n'est pas un monde en paix (cf. chapitre sur le monde depuis 1990). Il existe de nombreuses zones de tensions et de nouvelles menaces (ex : terrorisme, prolifération nucléaire). Tout cela modifie les missions de la défense nationale. Les Etats ne sont plus les seuls acteurs de la défense du monde : certaines institutions comme l'OTAN, l'ONU, participent aussi activement au maintien de la paix.

II/ De la Défense nationale à la Défense globale



L'organisation de la Défense est démocratique. Le président est le chef des armées et le gouvernement est chargé de l'application des lois de programmation militaire votées par le Parlement. Depuis 2008 le Livre blanc fixe de nouvelles stratégies rediscutées tous les quatre ans par les parlementaires

Le principal rôle de la Défense reste la protection du territoire national, des intérêts et des ressortissants français. L'armée assure aussi des missions de sécurité civile en cas de catastrophes naturelles ou technologiques.

Face aux nouvelles menaces, la France possède une armée de métier composée de professionnels. Elle peut aussi intervenir sur la scène internationale et participe à

une défense globale. Elle participe ainsi à la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) et au commandement militaire de l' Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) depuis 2009. Elle est également membre du Conseil de sécurité de l'ONU et participe activement aux opérations de maintien de la paix ainsi qu'à des missions humanitaires.

III/ Les citoyens et la Défense

La loi du 29 octobre 1997 a suspendu la conscription obligatoire, qui peut être rétablie à tout moment. Afin de maintenir un lien entre la Défense et la société civile, la conscription est remplacée par un parcours de citoyenneté en trois étapes :

- l'enseignement de la Défense,
- le recensement dans les 3 mois qui suivent les 16 ans en mairie,
- la journée Défense et Citoyenneté (JDC), pendant laquelle les citoyens sont informés sur le rôle et le fonctionnement de la Défense. C'est un des devoirs du citoyen, ouvrant le droit à se présenter aux examens. Chaque citoyen peut s'engager aussi personnellement dans la Défense en rejoignant les forces armées.

